



CLUB de RETRAITE SPORTIVE du SAVÈS

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
27/06/2024

PRÉAMBULE

Le jeudi 27 juin 2024, les membres de l'association se sont réunis à la salle des fêtes de Samatan en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente adressée le 23 mai 2024 par courriel ou par courrier postal à 3 autres. L'ordre du jour et un pouvoir en blanc étaient joints.

Une feuille d'émargement, à signer par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, est présentée à l'entrée de la salle.

L'Assemblée est présidée par Béatrice DEPLANQUE, Présidente de l'association. Elle était assistée de la Trésorière, Caroline HEUTTE et de Véronique COUDRIER, Secrétaire de l'association. Cette dernière est désignée secrétaire de séance.

QUORUM

Après comptage de la feuille d'émargement, 91 adhérents étaient présents et 21 étaient en possession d'une procuration de membres absents, soit 122 votants. Le quorum, fixé selon l'article 5 du règlement intérieur de l'association est dépassé. L'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente déclare ouverte cette 8^e Assemblée Générale Ordinaire depuis la création du club.

La séance débute à 10h15.

La projection d'un diaporama anime et tempore le déroulé de la séance.

ORDRE DU JOUR

- Mot d'accueil de la Présidente
- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 23/06/2022
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Cotisation 2023/2024
- Élection administrateurs
- Rapport d'orientation, projets 2023/2024
- Questions diverses
- Intervention des invités

MOT D'ACCUEIL DE LA PRESIDENTE

Bonjour à toutes et tous,

Avant les Jeux Olympiques, avant le Tour de France, alors que s'achève le tournoi de Roland Garros, voilà que le CRSS fait son show en vue de nouvelles élections : N'est-ce pas d'actualité.

Tous ces évènements sont riches en effort et en émotions. Ils sont portés par le fruit de l'ENGAGEMENT.

Engagement de Bénévoles, Encadrants, animateurs sans lesquels rien n'est possible.

Voilà ce qui nous lie.

Aujourd'hui Jeudi 27 juin le Club de la Retraite Sportive du Saves remercie de leur présence :

Mme Josette Roudie élue représentant Mr Lefebvre,

Mr le Président du CODERS32 (Comité Départemental de la Retraite Sportive) Jean-Jacques Dumont

Mme Annie Ballas, instructrice à la Fédération et je dirais multi casquette car aide précieuse à l'informatique. Elle vient nous présenter une nouvelle activité en voie de développement.

Mr Norbert Petitjean, instructeur à la Fédération, référent formation.

J'adresse un grand merci également à vous tous ici présent, en excusant tous les adhérents qui n'ont pas pu nous rejoindre.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24/06/2021

Le compte rendu de la dernière Assemblée Générale 2023 est à disposition des membres présents, et consultable depuis le 23 juin 2023 sur le site internet du CRSS. Il n'a pas appelé d'observations à ce jour, ni de réserves parmi l'assistance présente qui **l'approuve à l'unanimité des 122 votants.**

RAPPORT MORAL (Présenté par Béatrice DEPLANQUE, Présidente)

Ceci est notre huitième Assemblée Générale annuelle Ordinaire depuis la création du club en septembre 2016. Nos statuts prévoient que notre exercice comptable s'arrête au 31 mai de chaque année.

Un nouveau comité directeur sera désigné au sortir de cette assemblée.

Cette année, le club a pu pratiquer 13 activités.

La retraite sportive c'est avant tout du sport pour :

- ☞ Aider les seniors à conserver la forme et à trouver le bien être.
- ☞ Trouver un esprit convivial et de solidarité.

Continuons tous à garder cet état d'esprit et poursuivons dans cette voie.

Tous les membres du comité directeur et du bureau, tous les animateurs en plus de leur adhésion au club sont bénévoles. Comme chacun le sait le principe du bénévolat c'est de donner de son temps au bénéfice de tous sans chercher à en tirer un profit personnel. Il faut savoir accepter avec bienveillance les quelques ratés ou imperfections inhérents à ce type de fonctionnement. Nous remercions les animateurs ainsi que les membres du comité directeur pour leur engagement.

Pour que notre association vive et reste dynamique, il est important que de nouveaux adhérents rejoignent les équipes d'animateurs et de bénévoles.

Afin de répondre aux besoins de certaines activités, la mairie de Samatan nous prête gracieusement des salles communales. A ce propos nous remercions également le maire de Nizas qui nous prête à l'occasion sa salle pour le yoga.

Vous avez maintenant l'habitude de vous connecter à notre site et je vous invite à le consulter régulièrement pour notamment prendre connaissance des dernières actualités dans le flash.

Au niveau local, nous avons participé à de nombreuses manifestations. Nous participerons au forum des associations, comme d'habitude : il devrait se tenir à Samatan le 14 septembre.

Les activités reprendront dans la foulée la semaine suivante sauf la chorale, l'informatique et le yoga qui ne reprendront qu'en octobre.

Comme l'année dernière votre inscription se fera en ligne par paiement carte bancaire ou au forum des associations.

Alors rendez-vous en septembre avec une nouvelle équipe et un club bien implanté dans la vie locale et toujours actif. Faites-nous part de vos idées, elles seront les bienvenues.

Je vous remercie de votre écoute attentive et passe la parole à notre secrétaire.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des 122 votants.

RAPPORT D'ACTIVITÉ (Présenté par Véronique COUDRIER, Secrétaire)

À l'appui d'un diaporama imagé, et projeté, diverses statistiques sont détaillées et explicitées. Un effectif de 173 adhérents (159 en 2023) 41 nouveaux adhérents nous ont rejoint

La population masculine est toujours sous-représentée (36 hommes pour 137 femmes). La population féminine représente 79% (81% en 2023).

29 % résident à Samatan, 15% à Lombez, 51 % dans les autres communes du Savès et 5 % en haute Garonne

L'âge moyen du club est de 70,2 ans dans une fourchette de 53 à 92 ans. La tranche la plus nombreuse est la tranche 65/69 ans.

Cette année il y a eu 13 activités proposées au sein du club.

Randonnée pédestre :

- 95 inscrits
- 3 animateurs + 1 animateur montagne
- Participation moyenne : 29 (participation la plus élevée 52 la plus faible 10)
- Participation très élevée en début de saison et plus faible en fin de saison
- 22 sorties réalisées (3 annulées cause météo)

Planning établi 3 mois à l'avance et affiché sur le site

Marche nordique :

- 66 inscrits
- 1 animateur diplômé fédérale + 1 animateur en formation
- 27 sorties
- Participation moyenne : 15

Danse en ligne et de loisirs :

- 42 inscrits
 - Effectif de 15 à 20 adhérents
 - 10 danses nouvelles étudiées
 - Révision des anciennes danses des années précédentes
- Tout ceci se passe dans une très bonne ambiance.

Danse traditionnelle :

- 27 inscrits
- Effectif de 12 à 14 adhérents
- Une quinzaine de danses apprises, soit en couple, en quadrette et ronde
- Nous souhaitons recruter plus d'adhérents pour l'année à venir!!!!

Yoga :

- Activité optionnelle : 65€ l'année pour une séance hebdomadaire
- 1 professeure extérieure rémunérée
- 24 inscrits
- 30 séances réalisées (reste 7 séances jusqu'au 2 juillet)
 - 17 à la salle des fêtes de Samatan
 - 13 à la salle des fêtes de Nizas
- Participation moyenne : 12

Swin golf :

- 10 inscrits
- 1 animatrice samatanaise diplômée fédérale
- 30 séances
- 8 participants en 2023 et 5 en 2024

Cyclisme :

- Nouvelle activité de cette saison
- 7 séances de formation pour former 29 adhérent(e)s.
- 19 sorties de 35 km en moyenne avec 8 adhérent(e)s en moyenne
- 654 km parcourus avec 400m de dénivelé positif en moyenne.
- 6 cyclistes avaient des vélos musculaires le reste en VAE.
- 4 sorties avec pique-nique dont 3 avec départ en dehors du lac (porte vélos et covoiturage)
- En cumulé nous avons fait 5270 km et 7192 m de dénivelé positif.

Atelier informatique :

- 20 inscrits
- 1 animateur extérieur bénévole
- 26 ateliers
- Participation moyenne : 11

Randonnée en montagne :

- 47 inscrits
- Un animateur samatanais diplômé fédéral. Depuis fin mai nous avons 3 animateurs montagne en plus.
- Une randonnée est annulée si la météo est défavorable à plus de 50%.
- Les randonnées sélectionnées se situent à moins de 2h30 de Samatan.
- La durée de la randonnée entre 4h et 5h30.
- Le dénivelé maximum au km doit être inférieur à 200 mètres.
- 3 randonnées ont été annulées (Météo défavorable)
- 4 randonnées effectuées,
 - Lac d'Oo - dénivelé 485m - 10 randonneurs
 - Col de PausePort d'Aulas -dénivelé 730m - 7 randonneurs
 - Col d'Ussat par la Clôt de la Charbonnière - dénivelé 740m - 5 randonneurs
 - Pic de Cabanatus - dénivelé 680m - 10 randonneurs
- 3 randonnées à effectuer avant la fin de saison (fin Août)

Chorale :

- 43 inscrits
- 1 chef de chœur bénévole adhérent du club
- Participation entre 15 et 25 personnes
- Répertoire de 91 chansons 86 chansons et 5 chansons commémoratives.
- 11 nouvelles chansons apprises cette année.
- 3 prestations à l'extérieur

Country :

- 36 inscrits
- 3 animatrices diplômées fédérales samatanaises
- Participation moyenne 19
- 47 danses dont 14 nouvelles chorégraphies étudiées

Atelier Mémoire en Éveil :

- 35 inscrits répartis en 2 groupes soit une séance tous les 15 jours
- 1 animateur samatanais formé par le Coders de l'Allier
- 29 ateliers réalisés
- 15 entrainements physiques préalables de décontraction musculaire, oxygénation du cerveau et préparation à la concentration
- 3 séances thématiques
- 13 briefs sur la mémoire et le cerveau
- 131 exercices cognitifs
- Participation moyenne : 11,6 (fourchette de 7 à 18)

Gymnastique de maintien en forme :

- 50 inscrits
- environ 30 séances avec une moyenne de 23 participants.
- 2 animatrices en binôme de septembre à décembre et 1 animatrice de janvier à juin.

Formations :

- PSC1 (Formation au Premier Secours) : 1 personne
- FIA (Formation Initiale des Animateurs) : 1 personne
- M2 (Module n° 2) Montagne : 3 personnes
- M2 (Module n°1) Marche Nordique : 2 personnes

Ainsi, le CRSS aura pu bénéficier de 203 heures de formation.

Le site Internet :

Adresse : <https://www.retraitesportivesaves.fr>

A consulter régulièrement pour suivre la vie du club. A installer dans vos favoris.
La page "Flash Infos" vous informe en temps réel des modifications de dernière minute.

Les extras :

- 09/09/2023 : Forum des associations à Samatan
- Un mardi après-midi par mois séance de cinéma à 5€
- 08/10/2023 : Galopage
- 18/10/2023 : Sortie à Nérac (53 participants)
- 11/11/2023: La chorale participe aux cérémonies du 11 novembre
- 07/12/2023 :repas de Noël (120 participants)
- 11/01/2024 : Galette des rois
- 23/03/2024 : Côlon Tour à Samatan à l'occasion de mars bleu

- 10/04/2024 : Sortie à Lacaune et Sidobre (28 participants)
- 24/04/2024 : Participation aux olympiades à Mirepoix
- 22/05/2024 : Sortie à Millau et Montpellier le vieux (31 participants)
- Du 23/09/2024 au 28/09/2024 : Séjour à Martigues (47 participants)

Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité des 122 votants.

RAPPORT FINANCIER 2023/2024 (Présenté par Caroline HEUTTE, Trésorière)

Les dirigeants d'une association sont tenus, au sens large, de rendre des comptes à leurs adhérents. Aussi, en ma qualité de trésorière, j'ai le devoir et le plaisir de vous présenter la situation comptable et financière du club.

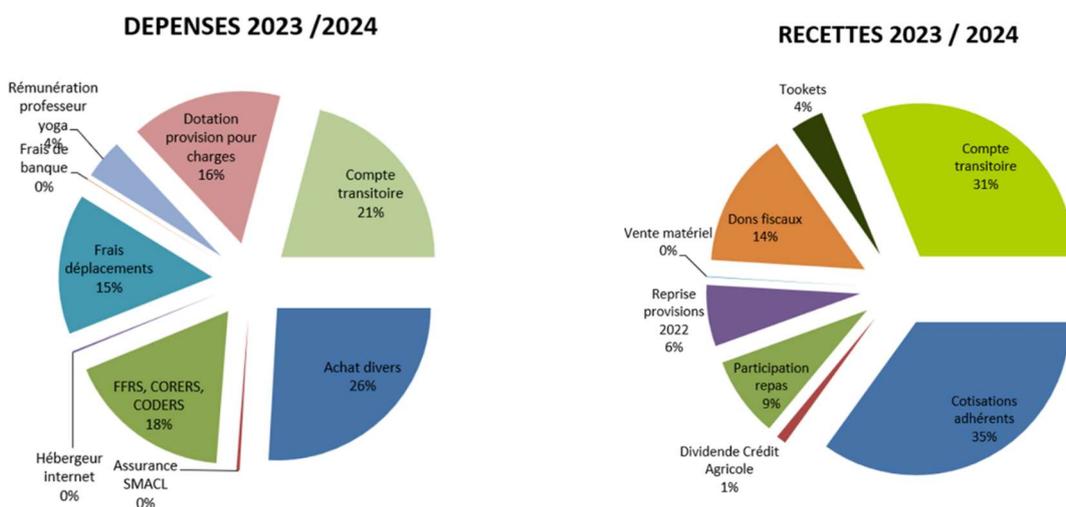
Conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur, les comptes du club sont arrêtés au 31 mai de chaque année et ont été présentés à notre Comité Directeur qui les a validés dans sa séance du 17 juin dernier.

Je réalise au jour le jour les écritures comptables et rapproche notre comptabilité, qui est tenue selon la méthode classique de la comptabilité associative (dépenses et recettes), avec celle de notre banque.

Le présent rapport évoquera successivement les points suivants :

- le résultat relatif à la gestion comptable de l'exercice 2023 / 2024
- la trésorerie au 31 mai 2024
- un prévisionnel pour 2024 / 2025

A la suite de cet exposé, nous soumettrons les présents comptes et le montant de la cotisation future à votre approbation



LE RÉSULTAT 2024 NET COMPTABLE

Dans le cadre de ses activités, notre association présente, à la clôture de l'exercice, un excédent de 884,95€, correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses, Pour ne pas fausser le résultat, nous avons pris soin de constituer une provision pour payer le repas de tout à l'heure et le reste à charge concernant le voyage à Martigues.

Recettes

L'essentiel de nos recettes se résume à 10535,72€ qui incluent vos cotisations annuelles et l'encaissement de l'option payée par les yoguistes, 2560€ correspondant à la part du repas que vous

avez payée lors de la précédente AG ainsi que le repas de Noël.

Les dons fiscaux de 4333,77€ matérialisent les frais de déplacements que des animateurs ont gardé à leur charge. Ce sont des dépenses en moins qui ne grèvent pas notre trésorerie. Pour notre comptabilité, c'est une opération blanche. Cette somme apparaît à la fois dans les charges et les produits.

Nous trouvons également 313,74€ d'intérêts sur notre livret A et 1955,30€ de reprise des provisions constituées en 2023.

Nouveauté cette année, s'y ajoutent 1055,80€ de dons en tookets du Crédit Agricole et 9400€ d'acompte pour le voyage à Martigues

Dépenses

Le plus gros poste de dépenses concerne les achats divers où l'on retrouve les 2 repas du traiteur (AG et Noël), la galette des rois ainsi que du matériel de bureau (imprimante, papier, cartouche encre...).

Dans les autres rubriques nous trouvons des charges courantes incompressibles : frais d'hébergeur et de domaine internet, assurance, frais de banque.

Apparaissent ensuite la rémunération du professeur de yoga et les prélèvements de la FFRS, du CORERS et du CODERS mais qui sont tous couverts par vos cotisations.

Les 6124€ qui ont été payés à notre prestataire de voyage proviennent des 9400€ d'acompte pour le séjour. De ce fait, dans les 4676€ de constitution de provision, nous retrouvons les 3276€ restants pour Martigues ainsi que 1400€ pour le repas de tout à l'heure

BILAN COMPTABLE 2024

Pour résumer, le bilan comptable est la photographie de la situation patrimoniale du club au 31 mai 2024,

Pour nous, il se réduit à sa plus simple expression. Le club n'a pas de prêt ni d'engagements

quelconques en cours.

Au 31 mai 2024, à l'actif (c'est à dire tout ce que possède le CRSS), ressort le montant de nos 3

comptes bancaires : compte de chèques, livret d'épargne et part sociale pour un montant de 15217,91€

Au passif (les ressources qui financent l'actif) : la provision déjà évoquée de 4676€ et le report à nouveau

De 9636,96€ composé des réserves issues des résultats des exercices antérieurs.

Enfin, le résultat excédentaire de cette année de 884,95€ au 31 mai 2024

Je vous propose d'ajouter ce montant au résultat à nouveau existant afin d'alimenter les finances du

club pour pallier les dépenses à venir et constituer notre trésorerie

CRSS				COMPTE DE RESULTAT AU 31 mai 2024			
		date de début : 1/6/23				date de fin : 31/5/24	
CHARGES				PRODUITS			
60 - Achats				75 - Autres produits de gestion courante			
Achat divers		7 580,29 €		Cotisations adhérents		10 535,72 €	
61 - Services extérieurs				Participation repas AG et Noël		2 560,00 €	
FFRS, CORERS, CODERS		5 133,60 €		Vente batons marche nordique		20,00 €	
Assurance SMACL		98,75 €		Tookets		1 055,80 €	
62 - Autres services extérieurs				76 - Produits financiers			
Hébergeur internet		55,77 €		Dividende Crédit Agricole		313,74 €	
Frais déplacements		4 372,57 €		77 - Produits exceptionnels			
Frais de banque		18,40 €		Reprise provisions 2023		1 955,30 €	
64 - Charges de personnels				87 - Contributions volontaires en nature			
Rémunération professeur yoga		1 230,00 €		Dons fiscaux		4 333,77 €	
67 - Charges exceptionnelles				79 - Transfert de charges			
Dotation provision pour charges		4 676,00 €		Compte transitoire		9 400,00 €	
Compte transitoire		6 124,00 €					
TOTAL DES CHARGES		29 289,38 €		TOTAL DES PRODUITS		30 174,33 €	
EXCEDENT		884,95 €					
TOTAL GENERAL		30 174,33 €		TOTAL GENERAL		30 174,33 €	

CRSS				BILAN au 31 mai 2024			
ACTIF				PASSIF			
ACTIF CIRCULANT				FONDS PROPRES			
CREANCES				Résultat de l'exercice		884,95 €	
Disponibilités : banque				Réserve titres		20,00 €	
Compte chèques		1 183,98 €		Report à nouveau		9 636,96 €	
Livret		14 013,93 €		Provisions pour charges		4 676,00 €	
Valeurs mobilières de placement		20,00 €					
TOTAL ACTIF		15 217,91 €		TOTAL PASSIF		15 217,91 €	

CRSS		BUDGET PREVISIONNEL 2025	
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats		75 - Autres produits de gestion courante	
Achats de matériels	400 €	Cotisations adhérents	7 930 €
Achats divers	200 €	Complément yoga	1 040 €
Fournitures de bureau	650 €	76 - Produits financiers	
frais de réception	5 000 €	Dividende Crédit Agricole	300 €
61 - Services extérieurs		78 - Reprise sur provisions	
Licences FFRS, parts CORERS et CODERS	4 940 €	Reprise sur provisions	4 676 €
Formations	940 €		
Assurance	100 €		
Hébergement internet	90 €		
62 - Autres services extérieurs			
Déplacements formations	400 €		
64 - Charges de personnels			
Rémunération professeur yoga	1 200 €		
66 - Charges financières			
Frais bancaires, autres	26 €		
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	13 946 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	13 946 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024/2025

La difficulté d'établir un bilan prévisionnel est de l'équilibrer en faisant cohabiter des postes récurrents qui sont certains, avec d'autres qui sont aléatoires.

Nous sommes ambitieux mais pas trop gourmands. Nous avons projeté, avec prudence, les recettes de ce budget sur 130 adhérents potentiels et les dépenses courantes correspondent à cet effectif.

Bien entendu, dans les frais de réception, est comprise la provision constituée pour le repas de tout

à l'heure et nous avons prévu le financement éventuel du repas de fin d'année et d'une galette des rois pour l'an prochain.

Je vous laisse regarder les autres rubriques, toutes estimées au plus près et ajustées sur les dépenses courantes réalisées cette année.

De toute façon, nous disposons d'une réserve de trésorerie qui nous permettrait de couvrir les petits imprévus.

COTISATION 2024/2025

Il vous est proposé, en accord avec le Comité Directeur, de laisser la cotisation du prochain exercice à 61 €.

Comme vous le savez, la cotisation de 61€ pour adhérer au club est composé de plusieurs parts:

☞ 23 € pour le CRSS :

- Cette cotisation nous sert à vivre et à payer toutes les dépenses qui ont été détaillées précédemment (repas, complément formation, fourniture de bureau, matériel, etc.)

☞ 26 € pour la Fédération (FFRS):

- Licence proprement dite : 23,74 €
 - Responsabilité civile générale / Défense-recours : 0,59 €
 - Assistance-rapatriement / Frais de secours : 0,47 €
 - Assistance psychologique et juridique (nouveau) : 0,12 €
 - Individuelle accident (IA) de base : 1,08 €

☞ 3€ pour le Comité Régional (CORERS)

☞ 9€ pour le Comité Départemental (CODERS 32)

La cotisation supplémentaire pour pratiquer le YOGA est de 65€ pour l'année.

Le rapport financier 2023/2024 a été approuvé à l'unanimité des 122 votants.

ÉLECTION ADMINISTRATEURS

Dans toutes les entités de la Retraite Sportive, les membres sont élus tous les quatre ans. Leur mandat expire au plus tard le 31 août de chaque année des jeux olympiques d'été.

Cette année il faut donc élire les 12 membres du comité directeur.

Se présentent à vos suffrages :

**Sylvie BOUDIGUE
Véronique COUDRIER
Béatrice DEPLANQUE
Gérard GAMOT
Geneviève GOMBERT
Jean- Pierre LAFFONTAN
Elisabeth LAOURDE
Valérie MARCHESIN
Danièle MARTEL
Mireille MARTINEAU
Carole SUET
Colette TAJAN**

Les 12 candidats sont élus à l'unanimité des 122 votants.

Le nouveau Comité Directeur se réunira dans la foulée pour constituer son bureau de 6 personnes.

PROJETS 2023/2024

Les 13 activités devraient reprendre en septembre après le forum des associations. Le futur comité directeur va s'atteler à organiser le planning de la saison 2024/2025. La nouvelle équipe fera part rapidement de ses projets.

❖ Activités 2024/2025

❖ Formation des animateurs

- ❖ Manifestation
- ❖ Participation à la vie locale

QUESTION DIVERSES

Pas de questions.

INTERVENTION DES INVITÉS

- > Présentation de l'activité PICKLE BALL par Annie Ballas
- > Intervention de Jean-Jacques Dumont pour le CODERS
- > Intervention de Josette Roudie pour la mairie

La séance est levée à 11h45

Samatan le 27 juin 2024

La Présidente
Béatrice DEPLANQUE

Le Secrétaire du club et de séance
Véronique Coudrier